

**Le Président de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération,**

**Vu** les délibérations des 16 juillet 2020, 28 septembre 2020 et 21 avril 2022 relatives à la délégation du Conseil communautaire au Président de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération ;

**Vu** la délibération du 14 juillet 2017 relative à la validation du projet de « CENTRE D'INTERPRETATION ET DE RESSOURCES DE L'OSTREICULTURE ET DES PRODUITS DE LA MER » ;

**Vu** la délibération du 27 juin 2019 relative à la mission de maîtrise d'œuvre du projet OSTREAPOLIS ;

**Vu** la délibération du 22 avril 2021 relative à l'autorisation de programme OSTREAPOLIS ;

**Vu** les articles L.131-2 et L.131-3 du Code de la propriété intellectuelle ;

**Considérant** que l'exposition permanente de Ostreapolis est confiée à Arc-en-Scène, atelier d'architecture et de scénographie, qui en assure la direction artistique et que Niclofilms détient des images exceptionnelles des gestes propres à l'ostréiculture et le captage de l'huître plate.

## **DECIDE**

VANNES,  
Le 10/04/2024

**OBJET : Signature d'une convention pour OSTREAPOLIS, achat d'images pour l'exposition permanente**

**Article 1 :** Le président de l'agglomération décide de signer une convention conclue entre Golfe du Morbihan - Vannes agglomération et Niclofilms relative à l'échange et l'achat de rushes dédiés au captage de l'huître plate et aux gestes d'élevage de l'ostréiculture.

**Article 2 :** La signature de la convention engage l'agglomération pour un montant de MILLE SIX-CENT DIX EUROS (1 610 €), somme qui sera versée par GMVa à NicloFilms, dont les crédits sont inscrits au budget.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera affichée. Une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Département du Morbihan.

David ROBO  
Président



**GOLFE DU MORBIHAN  
VANNES AGGLOMÉRATION**

Parc d'Innovation Bretagne Sud II  
30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
56006 VANNES CEDEX

Téléphone : 02 97 68 14 24  
Fax : 02 97 68 14 25  
Courriel : courrier@gmvagblo.bzh